

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, ou traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 8 novembre 1907, M. Alfred de Kulley, ancien Consul Général d'Autriche-Hongrie dans la Principauté, est nommé Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance Souveraine en date du 9 novembre 1907, M. Emmanuel-Second Biancheri, Consul de la Principauté à Vintimille, est promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance Souveraine en date du 9 novembre 1907, sont nommés Chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles :

MM. Ernest Rubinacci, Consul de la Principauté à Naples ;
Achille-Lucien-André d'Alverny, Vice-Président du Tribunal Supérieur ;
Jules Hugon, Vétérinaire.

Par Ordonnance Souveraine en date du 9 novembre 1907, la Médaille d'Honneur de deuxième classe est accordée au sieur Antoine Tobon, garçon de bureau au Gouvernement.

Des Médailles d'Honneur de troisième classe sont accordées à :

Thérèse Giaccardi, employée à la buanderie du Palais depuis 31 ans ;
Joséphine Caisson, employée à la buanderie du Palais depuis 30 ans ;
Marie Blanchi, employée à la lingerie du Palais depuis 30 ans ;
Jeanne Gaziello, employée à la lingerie du Palais depuis 30 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

En réponse aux vœux que S. Exc. M. le Gouverneur Général Lui a adressés à l'occasion de la Saint-Albert, en son nom et au nom des autorités et fonctionnaires de la Principauté, S. A. S. le Prince a daigné faire parvenir à Son Excellence le télégramme ci-après :

« J'ai reçu avec plaisir les vœux que vous m'avez transmis. Veuillez faire parvenir mes remerciements aux fonctionnaires et leur exprimer toute ma sympathie. Recevez pour

« vous-même l'expression de mes meilleurs sentiments.

« ALBERT. »

Conférence sur l'Océanographie faite à Munich par Son Altesse Sérénissime le Prince.

Devant une assistance composée d'environ 1.200 personnes, S. A. S. le Prince faisait, le 12 novembre dernier, à Munich, une conférence dans la grande salle de « l'Odéon ».

LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Albert de Belgique, ainsi que LL. AA. SS. le Duc et la Duchesse d'Urach, étaient au premier rang de l'auditoire.

Les nombreux Princes de la Famille Royale avaient également manifesté leur désir d'assister à la conférence, mais le deuil qui les frappait, le soir même, dans la personne du Prince Arnulf devait, au dernier moment, les empêcher de venir.

Nous extrayons du *Münchener Neueste Nachrichten* le compte rendu suivant de cette séance.

« Munich, 12 novembre.

« Nous savons tous, par nos connaissances géographiques ou encore pour l'avoir vu sur des cartes postales, que le Prince de Monaco est « chez lui » dans un petit État. Aujourd'hui nous avons entendu sa conférence à l'Odéon et nous avons pu nous rendre compte qu'il est tout à fait aussi à son aise dans cet immense domaine scientifique que constitue l'océanographie.

« Il y a huit années, nous eûmes l'occasion d'écouter Frithjof Nansen conférer sur un sujet du même genre, et nous pouvons affirmer sincèrement que, depuis cette époque, nous n'avions rien entendu de comparable à ce qui a été dit ce soir.

« Le Prince de Monaco ne porte pas un ordre et, dans sa simplicité, rien ne rappelle un potentat, encore moins un « globe trotter » acharné. A le voir dans sa redingote, cravaté de noir, on eût pu le prendre pour un de nos professeurs, et sa parole posée et tranquille semble être celle d'un savant habitué à la chaire, alors qu'il s'agit d'un homme qui s'occupe sans cesse de l'étude des Océans, dans leurs étendues et dans leurs profondeurs....

« Nous ne pouvons avoir la prétention de donner ici plus qu'un aperçu du sujet abordé par le conférencier qui a consacré plus de 22 années de son existence à ces études. Nous ne donnons, d'autre part, qu'un court résumé de ce qu'il nous a été donné d'entendre, mais nous devons, toutefois, mentionner de façon spéciale les merveilleuses projections que le Prince a fait passer devant nos yeux : photographies de la vie animale dans les profondeurs, biologie, scènes prises pendant la capture d'une baleine ; toutes ces vues sont magnifiques, mais plus belles encore sont celles se rapportant à son dernier voyage au Spitzberg. Le cinématographe, enfin,

« nous donnait une idée de l'incroyable fourmillement d'oiseaux qui existe dans les régions polaires.....

« Pour finir, le conférencier avait le droit de nous montrer, avec une légitime satisfaction, une projection du Musée Océanographique que Monaco doit à sa munificence.....»

La Fête de la Saint-Albert.

Suivant la coutume, la fête de la Saint-Albert a été célébrée avec un grand éclat dans la Principauté. L'attachement de la population à son Souverain s'est exprimé par un joyeux enthousiasme. Les cérémonies officielles et le gracieux concours de la Société des Bains de Mer en ont rehaussé les manifestations, favorisées, d'ailleurs, par une température charmante, succédant fort à propos aux pluies qui affligeaient ce pays depuis un long mois.

Le jeudi matin, à la Mairie, une abondante distribution de secours a été faite aux indigents.

Le soir du même jour, les villes de Monaco et de la Condamine ont été brillamment pavoisées et illuminées.

A 8 heures, une foule considérable s'est portée sur la place du Palais pour assister au feu d'artifice tiré de l'esplanade de la Batterie par M. Cupellini et applaudir le concert donné en même temps par la Société *Philharmonique*.

Après le feu d'artifice a eu lieu la retraite aux flambeaux formée par la Compagnie des Pompiers et la Société sportive *l'Etoile*. En tête s'avançaient les représentants des Sociétés et de nombreuses notabilités. La *Philharmonique* soutenait la marche du cortège par ses airs les plus entraînants, tandis que la *Lyre Monégasque* parcourait de son côté les rues de la vieille ville. Après avoir suivi les principales voies de Monaco et de la Condamine, la retraite s'est arrêtée sur la place de la Visitation où la dislocation a eu lieu.

A la même heure l'Hôtel du Gouvernement s'ouvrait pour la réception que S. Exc. le Gouverneur Général y donnait à l'occasion de la Saint-Albert. Les invités pénétraient dès 9 heures et demie par le grand escalier de marbre gracieusement décoré de fleurs et de verdure. M. le Gouverneur Général se tenait à l'entrée des salons et accueillait ses hôtes. Les appartements de réception de l'Hôtel avaient reçu une brillante décoration. Le buffet avait été dressé dans la salle du Conseil d'Etat, pavoisée aux couleurs monégasques, tandis que, dans la salle à manger aménagée pour la circonstance, se faisaient tour à tour entendre les différentes Sociétés musicales de la Principauté.

Toutes les autorités et notabilités monégasques s'étaient empressées de répondre à la gracieuse invitation du chef du Gouvernement Princier. On remarquait, en outre, la présence de nombreuses notabilités de la région parmi lesquelles M. le Préfet et M. le Secrétaire Général des Alpes-Maritimes; M. Veillon, conseiller de préfecture; M. Bruni, sous-préfet de Puget-Théniers, etc.

La réception, à laquelle Son Excellence a su donner un caractère d'aimable cordialité, s'est prolongée jusqu'à une heure avancée.

Le lendemain, dès 8 heures, des salves d'artillerie ont annoncé le commencement de la fête.

A 10 heures, a eu lieu la cérémonie solennelle à la Cathédrale. S. Exc. le Gouverneur Général en uniforme s'y est rendu, accompagné par les membres du Corps diplomatique accrédités dans la Principauté et par tous les hauts fonctionnaires. De leur côté sont venus les membres du Tribunal Supérieur et de la Justice de Paix, les membres de l'Ordre des avocats et les Officiers ministériels en robe, ayant à leur tête M. le Président et M. l'Avocat Général. Des places avaient été réservées dans le haut de la nef aux autorités. Une affluence nombreuse et élégante se pressait dans le bas de l'église et dans les nefs latérales.

La messe était dite par S. G. M^{gr} l'Evêque, assisté de tout le clergé séculier et régulier de la Principauté.

Au cours de la cérémonie, la maîtrise, admirablement dirigée par M. le chanoine Perruchot, a exécuté un programme d'une haute valeur musicale.

Après la messe et le chœur liturgique en l'honneur du Prince, la bénédiction épiscopale a été donnée par M^{gr} du Curoil.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège officiel s'est dirigé vers la place du Palais où ont eu lieu la revue et le défilé de la Compagnie des Carabiniers sous les ordres de M. le Colonel Lemoël, commandant supérieur. Le Gouverneur Général a félicité le colonel de la bonne tenue de ses hommes qui fait grand honneur au capitaine de Capella, commandant de la Compagnie.

S. Exc. M. Roger, toujours accompagné du même cortège en tête duquel marchait la Société Philharmonique, a ensuite regagné l'Hôtel du Gouvernement où s'est faite la dislocation.

L'après-midi a été consacrée aux réjouissances populaires très heureusement organisées et auxquelles la population de Monaco a apporté la plus joyeuse animation. Là encore la Société Philharmonique s'est fait entendre et applaudir.

De leur côté, la *Lyre Monégasque* et la Société Chorale l'*Avenir* ont alterné de 3 heures et demie à 5 heures au kiosque des terrasses et sur la place du Casino où elles ont exécuté, avec un talent justement apprécié, un fort agréable programme.

Le soir, les illuminations ont renouvelé l'aspect de féerie que l'amphithéâtre de la Principauté offrait déjà la veille. Mais, du rocher, le centre de la fête avait été transporté à Monte Carlo. Le Casino et ses jardins présentaient une décoration somptueuse. Un portique monumental se dressait à l'entrée des terrasses où la Société des Bains de Mer avait convié les notabilités de Monaco et de la région à assister au feu d'artifice tiré par Stevano sur le fort Antoine.

Deux concerts ont eu encore lieu dans la soirée au kiosque des terrasses : l'un, de 7 heures et demie à 8 heures et demie, donné par la Société Philharmonique ; l'autre, à 9 heures, donné par l'orchestre du Casino sous la direction de M. Léon Jehin qui, pour la première fois de la saison, reparaisait au pupitre. L'*Hymne Monégasque*, salué par d'unanimes applaudissements, a terminé cette remarquable audition et marqué la fin de ces belles fêtes.

A la Condamine cependant, la représentation populaire, offerte au théâtre des Variétés, avec le concours de la Société des Bains de Mer, réunissait dans la petite salle une foule amusée et enthousiaste.

Enfin les membres de la Société Philharmonique se rassemblaient à l'hôtel de Paris en un banquet fraternel qu'en l'absence de M. de Loth, légèrement indisposé, présidait M. Noghès, vice-président. Celui-ci, dans une allocution heureuse, a levé son verre à la santé de LL. AA. SS. le Prince Régnant et le Prince Héritaire et de la Famille

Souveraine. Il a également porté la santé de S. Exc. le Gouverneur, de S. G. M^{gr} l'Evêque, de M. de Loth et de M. Blanc et terminé par le cri de « Vive le Prince ». Des toasts ont ensuite été portés par M. Félix Gindre, par M. Natta, officier des douanes à Vintimille, et par M. Charles Jaspard au nom des musiciens.

Dimanche matin ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Léon de Cruzel de Bourganel, pharmacien à Monte Carlo.

Le deuil était conduit par les fils du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les docteurs Coulon et Corniglion, par M. Botta et M. Raybaudi.

Une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait M. le Secrétaire Général, M. le Président du Tribunal Supérieur, M. le Maire de Monaco, suivait le convoi. S. Exc. le Gouverneur Général s'était fait représenter par M. Sudre, son Secrétaire particulier.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Charles par M^{gr} Guyotte, vicaire général. M. le curé Accica a dit la messe.

Au cimetière, M. Botta a rappelé en termes émus les qualités du défunt et lui a adressé le suprême adieu.

Renouvelant ses libéralités de l'année précédente, M. Gompers, joaillier à Monte Carlo, a fait, à l'occasion de la Saint-Albert, parvenir à S. Exc. le Gouverneur Général une somme de cinq cents francs destinée aux personnes les plus nécessiteuses de la Principauté.

Jeudi 21 Novembre 1907, à 2 heures et demie

1^{er} CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. LÉON JEHIN

En Automne, ouverture de concert. Edw. Grieg.
Symphonie en La (n° 7)..... Beethoven.
Paysages Normands, suite d'orchestre.. Georges Sporck.
(Première audition).
Soliste : M. GABUS.
Sadko, poème symphonique..... Rimsky-Korsakow.
Prélude du Déluge..... Saint-Saëns.
Tannhäuser, ouverture..... Wagner.

La Vie Artistique

La fête de la Saint-Albert marque, officiellement en quelque sorte, l'ouverture de la saison. Déjà les étrangers, chassés de leur pays par les brumes et les froids commençants, viennent chercher, sur les bords de la Méditerranée et spécialement au creux de l'hémicycle que Monaco ouvre gracieusement au soleil, un ciel plus clair et une température plus clémente. L'heure a sonné pour le théâtre du Casino de rouvrir ses portes. Il va donner ce soir le premier spectacle de la saison, spectacle léger, fait pour vous mettre en appétit, comme les hors-d'œuvre au début d'un repas qui promet d'être copieux. Suivant l'usage, le *Journal de Monaco* rendra compte dans son prochain numéro de la vie théâtrale durant la semaine qui s'écoule.

Ce journal aura également à parler du premier concert classique qui va être donné jeudi, sous la direction de M. Jehin. La belle composition du programme, le talent connu de l'orchestre et la science de son chef, nous assurent, comme les années précédentes, d'une série de hautes manifestations musicales.

En dehors des représentations et des concerts classiques du Grand Théâtre, le *Journal de Monaco*, comme par le passé, suivra avec attention et sympathie tous les efforts qui seront tentés dans les différents domaines de l'art pour faire de ce pays, non seulement l'un des points les plus favorisés du globe, mais le centre intellectuel qu'il doit être.

LE PALAIS DE MONACO EN 1687.

RELATION DE VOYAGE PAR M. DE MAUVANS.

(Suite et fin).

Nous avons laissé MM. de Mazaugues et de Mauvans, ainsi que leurs gracieuses compagnes M^{mes} de Mauvans et de Pierrerie, admirant les belles pièces d'argenterie conservées dans de hautes et profondes armoires au rez-de-chaussée du Palais. Nous savons que l'argenterie était un des grands luxes du xvii^e siècle et nous ne sommes pas étonnés si les Princes de Monaco avaient mis comme une espèce de coquetterie à en garnir leurs tables à profusion.

« De là, continue M. de Mauvans dans sa relation, nous montâmes par le grand escalier aux appartements. Ils n'étaient pas meublés à la vérité ; mais il y en a quelques-uns qui sont magnifiques. Il y a une salle (1), dont la voûte est toute ornée d'anciennes peintures que les connaisseurs estiment infiniment. La cheminée est d'une pierre très rare et la façon en est admirable. Les galeries sont toutes parées de fort beaux buffets et de tables, où sont les pendules, des cabinets d'Allemagne (2) de toutes les façons et diverses autres pièces rares et curieuses dont je ne saurais vous faire le détail sans être ennuyeux.

« Au fond de la salle qui répond à la chapelle, nous vîmes une infinité de tableaux faits de la main des plus excellents peintres d'Italie. Il y en a un qui représente un crucifix et qui n'a guère plus d'un pan de hauteur, qu'on estime dix mille écus. Mais celui qui est au haut de la salle, et dans lequel on voit le Père Éternel sortant à demi-corps d'une nuée, est d'une beauté sans égale. Il est du Raphaël et à le voir vous diriez qu'il est animé et qu'il va parler. Cette seule pièce est estimée cinquante mille écus. La chapelle qui est attenante est très propre. Elle est toute incrustée de marbre. Le tableau de l'autel représente le baptême de Jésus-Christ par saint Jean. Il est très beau. Mais si nous nous y connaissons bien, nous estimerions bien plus celui du crucifiement de saint André qui orne le côté gauche de la chapelle, qui nous parut un excellent original.

« Nous descendîmes de là dans les terrasses et les jardins, où les orangiers sont très hauts et les allées pavées de marbre blanc et bleu. Il ne manque là ni volières ni cascades, dont les eaux furent pompées assez à propos pour mouiller quelqu'un de la compagnie. En remontant à la grande cour, nous vîmes l'arsenal de l'État du Prince qui est propre et assez bien fourni.

« Si M. de Mazaugues n'eût été de la compagnie, on n'eût guère pensé à demander de voir la bibliothèque, que je savais n'être pas fort assortie. Il voulut pourtant y monter, et je l'y accompagnai pour voir l'endroit où le spectre parut au marquis des Baux (3), père du Prince régnant, quelques jours avant l'accident funeste qui l'enleva de ce monde. Ce fut dans un petit cabinet, qui est au-delà de la bibliothèque et qui donne sur une galerie, que le fantôme lui dit ces paroles : *Lege e fa te virtuoso*. Vous savez que le jeune Prince, l'ayant voulu poursuivre l'épée à la main, roula une partie des degrés qui conduisent au petit arsenal.

« Les Dames ne manqueront pas ici de me reprendre et de vous dire que j'ai oublié de vous parler de la chambre ou du cabinet qui est sur l'entrée de la grande porte, où l'on voit des raretés et des curiosités de l'art et de la nature de toutes les façons ; des grosses pièces de cristal, des statues anciennes et modernes, des cages renfermées dans des glaces toutes d'une pièce, etc. Mais, outre que ma lettre me laisserait moi-même tout le premier si je voulais mettre le détail de tout ce qu'on a vu, j'ai cru qu'il fallait passer à dessein quelque chose sous silence pour exciter par là les Dames à se remettre d'elles-mêmes

(1) C'est actuellement la salle du Trône.

(2) Meubles à nombreux tiroirs et compartiments, très à la mode au xvii^e siècle. Il en existe encore deux dans les appartements que l'on visite actuellement.

(3) Hercule Grimaldi (1624-1651), fils d'Honoré II et père de Louis I^{er}, connu sous le nom de marquis des Baux. Il mourut à vingt-sept ans des suites d'un accident. Dans un jardin près de Carrières, un garde laissa décharger son pistolet de façon si malheureuse que le jeune Prince reçut la charge dans les reins. Il mourut au bout de quelques heures.

les idées de tout ce qu'elles auront remarqué ; et je serai toujours fort satisfait si elles ajoutent de nouveaux faits et des circonstances considérables à ma relation ; car ce sera là une preuve fort convaincante de leur diligence et de leur exactitude...

« Comme on a vu cependant tout ce qu'il y a à voir à Monaco lorsqu'on a parcouru le Palais, nous allions descendre après cela à notre logis pour dîner et continuer ensuite notre navigation, mais un capitaine de la garnison, qui avait donné la main aux Dames et qui était connu du secrétaire, avait fait préparer à manger dans une maison particulière et l'on ne put résister à son honnêteté. Il essaya même de nous persuader de rester tout le jour à Monaco, mais nous voulûmes profiter du reste de cette journée et nous mîmes à la voile sur les dix-huit heures (1) pour aller coucher à Vintimille, quoiqu'on eût assez de temps pour aborder San-Remo. »

Les voyageurs auraient mieux fait de parcourir en détail la vieille ville de Monaco, de noter les portes en marbre sculpté qu'on y voyait en grand nombre, d'entrer dans l'église Saint-Nicolas où ils auraient admiré des décorations de la Renaissance et des tableaux d'excellents maîtres italiens, plutôt que d'aller au-devant des mésaventures qui les attendaient à Vintimille : ils durent eux-mêmes, sans aide d'aucune sorte, tirer leur felouque sur le rivage et passer une nuit exécrable dans une hôtellerie dont les draps empestaient le fromage ! Ce fut leur punition pour avoir quitté si vite la si accueillante et si belle forteresse monégasque.

R. DE D.

L'Album graphique de la statistique générale de la France.

Une des premières préoccupations du « Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale », récemment créé en France, a été de réorganiser le service de la statistique générale. Il a montré par là, l'importance considérable que les gouvernements attachent aujourd'hui à cette branche du savoir humain.

Le *Journal Officiel de la République Française* a publié tout dernièrement, le décret de la réorganisation, dont il vient d'être question. En voici un extrait :

« Les travaux de la statistique générale, le dépouillement du recensement général de la population et les enquêtes y afférentes seront désormais exécutés par un service annexe du ministère du travail et de la prévoyance sociale. Ce service, qui portera le nom de « Statistique générale de la France », est rattaché à la direction du travail.

« Il est institué auprès de la statistique générale de la France un conseil technique dont les membres sont nommés par le Ministre du Travail.

« Le conseil est composé de : deux membres de l'Académie des sciences morales et politiques, trois membres du conseil supérieur de statistique, un membre du conseil supérieur du travail, un membre de la chambre de commerce de Paris, le professeur de statistique à la faculté de droit de Paris, un professeur de sciences de l'université de Paris ou d'une des grandes écoles, le directeur du travail, le chef du service de la statistique générale de la France. Les fonctions des membres du conseil sont gratuites.

« Le chef du service de la statistique générale, nommé par décret après avis du conseil technique de la statistique générale, est chargé, sous l'autorité du directeur du travail, de diriger les travaux de la statistique générale, du recensement et des enquêtes annexes. »

Le nouveau service n'a pas perdu son temps et on lui doit déjà un remarquable ouvrage, qui fait le plus grand honneur au Ministère du Travail : « *L'Album graphique de la statistique générale de la France* ».

En dehors de l'exécution matérielle, véritable œuvre d'art, cet album est plein d'enseignements. Si son aspect attire, le contenu retient, malgré l'aridité apparente des chiffres et des graphiques.

Toute la vie de la France est là, dans son activité propre, dans son labeur, dans ses aspirations, et, avec un peu d'attention, on pourrait y découvrir son prochain avenir.

Cet album a été préparé en vue d'illustrer les principaux résultats du recensement de la population effectué le 24 mars 1901.

(1) Deux heures après-midi.

En outre, il renferme la reproduction d'une série de tableaux graphiques, ayant figuré dans diverses expositions, qui représentent le mouvement d'un grand nombre de faits sociaux ou économiques.

En décrivant les faits statistiques par l'image, il est plus commodément consulté que les tableaux de chiffres et il appelle l'attention sur des particularités remarquables.

Le mode représentatif adopté, comprend des *cartogrammes* et des *diagrammes*.

Les *cartogrammes* sont de deux sortes ; les uns dans lesquels chaque nombre est représenté par une certaine surface, les autres dans lesquels les nombres sont représentés par des teintes graduées.

Les *diagrammes* comprennent trois catégories :

1° Les *diagrammes tabulaires*, qui ont pour but de rendre plus sensibles aux yeux, les inégalités des nombres d'un tableau, ces nombres étant d'ailleurs placés dans un ordre arbitraire. Les diagrammes de ce genre sont comparables entre eux quand ils ont pour but de représenter des répartitions proportionnelles.

2° Les *diagrammes chronologiques*, qui représentent des nombres se succédant suivant le cours du temps ; tous les diagrammes chronologiques ont été construits d'après les mêmes conventions, de quelque nature que fussent les unités représentées.

Il en résulte que le rapprochement de ces diagrammes permet de comparer avec exactitude l'allure des changements que le temps apporte dans l'évolution des faits statistiques comparés.

3° Les *diagrammes de fréquence* ; ces diagrammes représentent la distribution actuelle d'éléments statistiques groupés suivant la grandeur d'un de leurs caractères mesurables.

Telles sont les principales dispositions adoptées dans l'album, pour assurer l'uniformité des tracés ; elles permettent d'éviter les fausses apparences et de consulter avec fruit les graphiques contenus dans ce recueil.

* *

Voici maintenant quelques-uns des résultats présentés.

1° *Distribution territoriale de la population.*

Rec. 1901. — France entière : 38.962.000 habitants, 362 arrond., 109.630 hab. par arrond.

Nombre d'habitants par arrondissement.

Le plus élevé : Paris, 2.714.028 ; Lille, 811.654 ; Lyon, 679.815 ; Saint-Denis, 509.066 ; Marseille, 543.043 ; Bordeaux, 500.669 ; Sceaux, 386.796 ; Saint-Etienne, 341.993 ; Rethune, 312.858.

Le moins élevé : Barcelonnette, 13.855 ; Castellane, 16.382 ; Sisteron, 17.728 ; Puget-Théniers, 20.550 ; Gex, 20.833 ; Embrun, 24.447.

Nombre de communes : France entière 36.192 ; soit en moyenne 100 communes par arrondissement.

Superficie moyenne d'une commune : France entière 356.464 kilomètres carrés ; soit en moyenne 15 kilomètres carrés par commune.

Centre de population : On appelle ainsi, le centre de gravité de la carte de France, supposée chargée de poids proportionnels aux nombres d'habitants.

Le centre de figure est la commune de Morlac, arrondissement de Saint-Amand (Cher) et le centre de population se trouve être (pour 1901), la commune de la Chapelle-Saint-Ursin à environ 6 kilomètres sud-ouest de Bourges.

De 1801 à 1901, le « centre de population » s'est déplacé dans la direction Sud-Ouest-Nord-Est, sur une distance d'environ 22 kilomètres.

Nombre d'habitants par kilomètre carré. — France entière : 73 habitants par kilomètre carré ; de 1801 à 1851 il y a eu un accroissement de 15 habitants par kilomètre carré ; de 1851 à 1901, l'accroissement n'a été que de 7 habitants par kilomètre carré.

Population urbaine et rurale. — France entière : population urbaine ; 15.957.190 habitants ; population rurale : 23.004.755 habitants.

Paris : 2.714.068 habitants ; 14 autres villes de plus de 100.000 habitants ; 22 villes de 50.000 à 100.000 habitants.

* *

L'album présente ensuite une série de graphiques, des plus suggestifs, ayant trait au sexe, âge, état de famille de la population recensée.

Ils peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

Sexe. — Sur 100.000 habitants, tous âges réunis, on compte :

Sexe masculin : 25.931 célibataires ; 20.634 mariés ; 2.629 veufs et divorcés.

Sexe féminin : 23.903 célibataires ; 20.660 mariées ; 6.240 veuves et divorcées.

Nombre de femmes pour 100 hommes. — France entière : 103 féminines pour 100 masculins.

Le plus élevé : Creuse 113 ; Côtes-du-Nord 112 ; Seine 110 ; Calvados 110. Le moins élevé : Basses-Alpes 89 ; Var 89 ; Meuse 90 ; Hautes-Alpes 91.

Age. — L'âge moyen des femmes (France entière) 32 ans 7 mois. L'âge moyen des hommes (France entière) 31 ans 9 mois.

Garçons de moins de 20 ans. — France entière : 6.639.510 garçons de moins de 20 ans, soit 35 % habitants masculin. C'est dans le Finistère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord, Lozère, Corse, Corrèze, Cantal, qu'on rencontre le plus de garçons ; et dans le Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Var, Seine, qu'on en rencontre le moins.

Filles de moins de 20 ans. — France entière : 6.642.345 filles et femmes de moins de 20 ans, soit 34 %.

Hommes de 60 ans et plus. — France entière : 2.233.906 hommes de plus de 60 ans, soit 12 %.

Femmes de 60 ans et plus. — France entière : 2.572.471 femmes de plus de 60 ans, soit 13 %.

Pour 1.000 hommes de 60 à 85 ans, il y a 15 hommes de 85 à 95 ans. Pour 1.000 femmes de 60 à 85 ans, il y a 23 femmes de 85 à 95 ans. Les départements où on rencontre le plus de gens âgés, sont l'Yonne, la Haute-Marne, le Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Aube, Lot, etc., ceux où il en est le moins : le Finistère, la Seine, la Corse, les Alpes-Maritimes, Pas-de-Calais.

ÉTAT DE FAMILLE. — Sur 100 habitants de chaque sexe, tous âges réunis, on compte : *sexe masculin*, 53 célibataires, 42 mariés, 5 veufs et divorcés ; *sexe féminin*, 47 célibataires, 41 mariées, 12 veuves et divorcées.

Pour 10.000 français mariés de 18 à 50 ans, il y a 353 veufs ; pour 10.000 françaises mariées de 15 à 45 ans il y a 625 veuves ; pour 10.000 français de 18 à 50 ans, il y a 53 divorcés ; pour 10.000 françaises de 15 à 45 ans, il y a 70 divorcées.

* *

Après avoir indiqué, par un très ingénieux graphique, l'attraction moyenne vers le département de la Seine, l'album indique la situation concernant l'instruction, les aveugles, les sourd-muets.

Tout d'abord il nous fait connaître qu'il a été recensé 1.759.513 personnes dans le département de la Seine, comme étant originaires d'autres départements. Il n'empêche que tous se disent « parisiens de race » !

Instruction : — France entière.

14 illettrés sur 100 hommes de 10 à 19 ans ;

21 id. femmes id.

Aveugles : — France entière 27.174 aveugles, soit 62 p. 100.000 habitants.

Sourd-muets : — France entière 19.514 sourd-muets, soit 39 p. 100.000 habitants.

L'album nous apprend ensuite qu'il y a une moyenne de 200 enfants pour 100 familles ; qu'il est 1.314.773 familles qui ont 7 enfants et plus, soit 154 p. 1.000 et que 270.943 familles françaises sont sans enfants, soit 318 pour 10.000.

Enfin nous voyons défiler avec force détails, toute la population active de la France, suivant la profession.

C'est ainsi que nous relevons, pour la France entière :

Professions : — Pêcheurs, 112.000 ; 37 hommes occupés à des travaux agricoles quelconques pour 100 hommes au total ; 60.385 personnes adonnées à l'élevage (15 p. 10.000 h.) ; 42 jardiniers pour 10.000 habitants ; 6.993.202 personnes occupées dans l'industrie (37 p. 100) ; 183.432 personnes dans la boulangerie et pâtisserie ; 39.411 dans la charcuterie et les salaisons ; 77.656 dans l'imprimerie ; 12.246 dans la reliure ; 5.716 dans la photographie ; 29.509 dans la vannerie et sparterie ; 45.999 dans l'industrie linière ; 65.784 dans celle des toiles ; 166.037 pour le coton ; 161.355 pour la laine ;

134.282 pour la soie; 810.234 tailleurs ou couturières; 190.664 dans la lingerie; 49.000 modistes... etc... etc...

L'album clôture par une étude graphique de la production, du mouvement économique et des finances publiques. L'ensemble comprend 273 planches, dont chacune présente 2 à 3 diagrammes ou cartogrammes; c'est dire quel labeur a coûté l'établissement de ce travail, dont on peut méditer avec fruit les résultats.

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

AVIS

M. Joseph Bonaventure informe le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes que pourra contracter sa femme Louise Moulinas.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le 5 décembre 1907, à 3 heures du soir, au siège social à Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR:

Projet de location de l'agrandissement de l'Hôtel de Londres et moyens financiers s'il y a lieu.

Ont droit de prendre part à l'Assemblée Générale, les propriétaires de dix actions au moins, et ceux qui par suite de groupements représentent ce nombre d'actions.

Les propriétaires d'actions et les actionnaires qui usent du droit de groupement, doivent déposer leurs titres au siège social, les jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 novembre 1907, de 3 à 5 heures du soir.

Le Conseil d'Administration.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Arthur Boyer sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le mardi 26 novembre courant, à 2 heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 18 novembre 1907.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, c. g.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement, en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté a déclaré en état de faillite le sieur Jean Muller, négociant en tissus, demeurant à Monaco, rue Caroline, n° 3, et a fixé provisoirement l'ouverture de cette faillite au 19 novembre courant.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile du failli a été ordonnée; M. Savard, juge audit Tribunal, a été nommé juge-commissaire, et M. Cioco, syndic provisoire de ladite faillite.

Pour extrait conforme dressé en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.

Monaco, le 19 novembre 1907.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
6, Rue Caroline, Condamine, Monaco.
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs

AVIS

Suivant acte sous seing privé, en date du quatre novembre 1907, M. Matheudi Adrien, marchand de

vins à Monaco, a vendu à M. Joseph Bressano, employé de commerce, demeurant également à Monaco, le fonds de commerce de marchand de vins qu'il exploitait à Monaco, Avenue Plati, n° 4.

Les créanciers de M. Matheudi, s'il en existe, sont invités à faire opposition sur le prix de vente, au domicile élu en l'Agence Civile et Commerciale, dans le délai de dix jours à compter d'aujourd'hui.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
6, Rue Caroline, Condamine, Monaco.
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs

AVIS

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco, du douze novembre 1907, M^{me} Veuve Dalmazzone a vendu à M. Matheudi Adrien, le fonds de commerce d'épicerie et comestibles, qu'elle exploitait à Monaco, Avenue Plati, n° 4, quartier de la Colle.

Les créanciers de la dame Dalmazzone, s'il en existe, devront faire opposition sur le montant de la vente, au domicile élu en l'Agence Civile et Commerciale, dans le délai de dix jours à compter de ce jour.

Madame Veuve J.-L. de Cruzel et ses fils remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur Jean-Léon DE CRUZEL

et les prient de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée par Sa Grandeur M^{gr} l'Evêque, le lundi 25 Novembre, en l'église Saint-Charles à 9 heures du matin.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

HIVER 1907-1908

RELATIONS RAPIDES

entre la Russie, l'Autriche et la Côte d'Azur (via Vintimille)

par le train de luxe NICE-VIENNE (V.L.V.R.)

ALLER :

Cannes..... départ..... 10 h. 15 matin.
Nice..... id..... 11 h. id.
Vienne (Sud), arrivée..... 5 h. 15 soir (lendemain).

RETOUR :

Vienne (Sud), départ..... 11 h. 40 matin
Nice..... arrivée..... 3 h. 55 soir (lendemain).
Cannes..... id..... 4 h. 52 id. id.

Quotidien : du 17 novembre au 16 mai au départ de Cannes. Du 15 novembre au 14 mai au départ de Vienne.

Ce train est prolongé sur Saint-Petersbourg deux fois par semaine : les mercredis et samedis au départ de Cannes (du 20 novembre au 13 mai). Les dimanches et jeudis au départ de Saint-Petersbourg (du 17 novembre au 10 mai).

NOTA. — S'adresser aux agences de la Cie des Vagons-Lits.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{ss} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. — Magasin : Monte Carlo
villa Paola, 25, boulevard du Nord

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubler
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 10 au 17 novembre 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	b.-g. Mafalda, ital.	Bertini	Blè.
Saint-Tropez	cut. Saint-Michel, fr.	Dalest	Vin.
Id.	b. Louis, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Capitaine-Noir, fr.	Courbon	Id.
Id.	b. Deux-Frères, fr.	Courbon F.	Id.
Cannes	b. Monte-Carlo, fr.	Régretto	Sable.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Gay	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Gandillet F.	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Joséphine, fr.	Cassinelli	Id.

DÉPARTS du 10 au 17 novembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Menton	cut. Saint-Michel, fr.	Dalest	Vin.
Cannes	b. Louis, fr.	Garel	Sur lest.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Régretto	Id.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Gay	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Gandillet F.	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Joséphine, fr.	Cassinelli	Id.

Imprimerie de Monaco — 1907